

Directives de gestion concernant l'habitat « Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae* » (3110-1)

Les situations topographiques caractéristiques de cet habitat sont surtout les eaux plus ou moins profondes des lacs, étangs, petites mares, dépressions dunaires, plus rarement les bords de ruisseaux des tourbières. Les substrats sont toujours oligotrophes, souvent acides et parfois basiques (dépressions dunaires), grossiers (sable) à fins (limon). Le niveau de l'eau est obligatoirement variable, celle-ci étant très peu minéralisée. Le courant d'eau est quasi nul à légèrement fluent. L'habitat est plutôt optimal en pleine lumière. Il présente une grande variabilité en fonction essentiellement de la texture du substrat, du niveau et de la qualité de l'eau, ainsi que du marnage. Il occupe des surfaces très variables et se présente toujours comme un fin gazon peu stratifié d'herbes très peu élevées.

Valeur écologique et biologique : la valeur patrimoniale de cet habitat est très haute, au moins en ce qui concerne la flore, par la présence d'espèces protégées et/ou menacées au niveau national, et protégées dans diverses régions. D'une manière générale, c'est un habitat rare et hautement spécialisé à ses conditions de milieu.

Etat de conservation à privilégier : on cherchera à privilégier les formes les moins piétinées, les moins envasées et les moins eutrophisées.

Menaces : cet habitat fragile est globalement en bon état malgré une diminution de la qualité floristique, et reste très menacé par diverses activités humaines sur les lacs et les étangs qui induisent un piétinement, des aménagements, une tendance à l'eutrophisation, à l'envasement et surtout à la stabilisation du plan d'eau et la régularisation des rives. Les formes les plus méridionales pourraient être menacées par l'invasion d'espèces aquatiques exotiques. Cependant, un piétinement modéré n'est pas forcément négatif car il favorise l'ouverture de la végétation.

Modes de gestion recommandés :

- Maintien du fonctionnement de l'hydrosystème de la pièce d'eau dans le sens des variations du niveau hydrique.
- Maintien d'une topographie douce des berges de la pièce d'eau afin d'étaler au maximum les gradients spatiaux favorables à la pleine expression et à l'étalement des communautés végétales amphibies, ceci afin d'éviter les télescopages et les superpositions.
- Absence absolue de tout fertilisant ou amendement destiné à modifier les caractères physico-chimiques de l'eau.
- Partenariat possible avec les gestionnaires de lacs et retenue d'eau pour les gérer au mieux.

Quelques-unes de ces recommandations peuvent entrer en conflit avec les aménagements souhaités par d'autres usagers de ces milieux (stabilité du plan d'eau, berges abruptes, fertilisation et amendement pour enrichir l'eau dans une visée piscicole). Mais elles peuvent en revanche être compatibles avec une production piscicole extensive.

Les petites mares méritent une attention toute particulière : elles peuvent s'ombrager facilement par le développement des ligneux à son voisinage, lesquels favorisent ensuite leur assèchement. Des pratiques de rejeunissement contribueront à entraver le développement de ces ligneux ainsi que celui d'autres plantes sociales à haut pouvoir concurrentiel vis-à-vis des annuels (Sphaignes, Molinie bleue). Elles ont tendance également à recevoir des déchets d'origine très variée pouvant être source de pollution hydrique.

Concernant l'entretien, on surveillera le développement des espèces qui pourraient contribuer à faire régresser ou même éliminer l'habitat : les roselières (faucardage) et les plantes ligneuses susceptibles d'induire un ombrage (fauchage). On surveillera également l'arrivée éventuelle de quelques espèces exotiques invasives. On veillera au rajeunissement du substrat. Si elle n'existe pas, une mise en assec automnale peut être favorable au bouclage complet du cycle reproducteur de quelques espèces caractéristiques sensibles comme la Littorelle.

Muséum national d'histoire naturelle, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « Habitats humides »*, La documentation française, 2002, 457 pages.

Directives de gestion concernant l'habitat « Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoteo-Nanojuncetea* » (3130)

Cet habitat est très hétérogène. Il englobe les gazons vivaces amphibies oligotrophiques à Littorelle et Isoètes des plaines continentales et des montagnes européennes, et les communautés annuelles plus ou moins longuement amphibies oligotrophiques à mésotrophiques à petites joncacées et cypéracées.

Leurs points communs sont donc leur caractère amphibie non eutrophique, et leur caractère héliophile.

Ces gazons peuvent peupler les rives convenablement atterries des lacs, mares et étangs, ainsi que les lits des fleuves et rivières soumis à des crues saisonnières et les chemins forestiers inondables. Annuels et vivaces, ils peuvent entrer en superposition spatiale les uns avec les autres, les communautés vivaces restant souvent assez ouvertes pour permettre le développement des annuelles peu concurrentielles.

Cet habitat est largement représenté en France, mais très souvent en des stations ponctuelles, des falaises littorales jusque dans l'étage alpin pour certains d'entre eux.

Les potentialités économiques sont nulles, par contre l'habitat est susceptible de s'installer dans des milieux d'intérêt économique ou de loisirs.

Leur conservation passera par le maintien du fonctionnement hydrique des pièces d'eau favorisant les variations du plan d'eau (condition liée au caractère amphibie et héliophile), et par une absence de toute forme d'eutrophisation. Une mise en assec des pièces d'eau espacée dans le temps pourrait être extrêmement propice au maintien des végétations amphibies de bas-niveau topographique. On évitera l'envasement ainsi qu'un pénétration intense.

Muséum national d'histoire naturelle, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « Habitats humides »*, La documentation française, 2002, 457 pages.

Directives de gestion concernant l'habitat « Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés » (3150-2)

L'habitat est développé dans les étangs, mares et lacs de plaine, dans des zones de profondeur variable (mais peu importante en général) et en situation d'abri. Il s'agit d'une végétation d'eaux stagnantes caractérisée par des hydrophytes libres flottants sous la surface de l'eau. Il correspond à des eaux méso(eu)trophes à eutrophes, parfois hypertrophes, à pH neutre à basique, parfois légèrement saumâtres, avec des eaux relativement claires, parfois brunâtres ou turbides.

Les facteurs de variation majeurs sont l'éclairement et la clarté de l'eau, la profondeur, la granulométrie et la nature des fonds, la minéralisation, pH et le degré de trophie des eaux.

Valeur écologique et biologique : cet habitat présente des espèces protégées au niveau régional : *Ceratophyllum submersum* pour la Basse et la Haute-Normandie, *Utricularia neglecta* pour la Haute-Normandie. On peut noter le rôle des herbiers submergés comme biotopes de reproduction des poissons et comme habitat pour les invertébrés.

Etat de conservation à privilégier : les groupements méso-eutrophes, plus rares, et témoignant de systèmes non dégradés sont à privilégier par rapport aux groupements eutrophes à hypertrophes à Cératophylles.

Menaces :

- Disparition de la forme méso-eutrophe de l'habitat lors d'envahissement ou lorsque la densité de poissons fouisseurs est trop importante et renforce la turbidité des eaux.
- Disparition de l'habitat due à une hypertrophisation (effluents domestiques, intensification de l'agriculture) ou à la présence de toxiques (effluents industriels).
- Concurrence avec les pleustophytes flottant à la surface de l'eau, ainsi que les macrophytes les plus compétitifs (grands Potamots).
- Envahissement par les macrophytes introduits qui créent une forte compétition, notamment en surface pour les deux premières espèces : Jussie (*Ludwigia peploides*, *L. grandiflora*), Myriophylle du Brésil, diverses hydrocharitacées.
- Une régression due à la déprédation par les écrevisses introduites.
- L'influence des assècs est mal connue.

Modes de gestion recommandés :

→ Recommandations générales : la gestion concerne l'ensemble du plan d'eau, et non uniquement l'habitat, notamment pour tout ce qui concerne la qualité de l'eau, mais aussi la gestion de la faune piscicole. La compatibilité d'une pisciculture extensive avec le maintien de la forme méso-eutrophe de l'habitat est probable, mais elle semble plus délicate pour les autres.

→ Phase d'entretien

- Dans la mesure du possible, limiter l'extension des formes concurrentes de peuplements macrophytiques, notamment en limitant l'eutrophisation, mais aussi l'envahissement par les héliophytes.
- Préservation de la diversité des biotopes au sein d'un plan d'eau, ce qui permet aux macrophytes de l'habitat de trouver des zones refuges.
- Gérer, si nécessaire, les proliférations de macrophytes introduits ou les trop forts développements de Cératophylles par faucardage, curage ou dragage. Pour ces opérations, on fera attention à récolter le matériel végétal, la plupart des espèces étant susceptibles de se bouturer très facilement.

Muséum national d'histoire naturelle, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « Habitats humides »*, La documentation française, 2002, 457 pages.

Directives de gestion concernant l'habitat « Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau » (3150-3)

L'habitat est développé dans les mares, étangs et lacs de plaine, dans des zones de profondeur variable, sur tous types de substrats géologiques. Il s'agit de communautés avec un caractère stagnophile (d'eaux stagnantes) très marqué, dominée par des pleustophytes (macrophytes libres) flottant à la surface de l'eau. L'habitat correspond à des eaux mésotrophes à eutrophes, parfois hypertrophes, relativement claires à pH neutre à basique, parfois légèrement saumâtres.

Les facteurs de variation majeurs sont l'éclairement, la profondeur, la température, l'hydrodynamisme et le vent, la granulométrie et la nature des fonds, la minéralisation, le pH et le degré de trophie des eaux.

Valeur écologique et biologique : habitat assez fréquent et peu sensible, mais des différences entre les groupements sont à signaler. Spécifiquement dans l'habitat, seule *Salvinia natans* est protégée au niveau national, mais elle est présumée disparue. Des espèces sont protégées régionalement, dont *Stratiotes aloides* en Haute-Normandie. D'autres espèces d'intérêt patrimonial fréquentent les plans d'eau (ou leurs berges) dans lesquels se trouve l'habitat. Il permet également l'alimentation des anatidés.

Etat de conservation à privilégier : les groupements méso-eutrophes, plus rares et témoignant de systèmes non dégradés sont à privilégier par rapport aux groupements eutrophes et hypertrophes.

Menaces : les menaces sont l'envahissement par les macrophytes introduits : Jussies, Myriophylle du Brésil, et le risque d'introduction de la Jacinthe d'eau.

Modes de gestion recommandés :

→ Recommandations générales : la gestion de cet habitat ne présente pas d'autres particularités que de lutter contre le caractère parfois envahissant des Lentilles d'eau.

→ Phase d'entretien :

- Gérer si nécessaire les proliférations de macrophytes introduits.
- Récolter les Lentilles d'eau si l'on veut diminuer la trophie du milieu et augmenter la transmission lumineuse en profondeur (pour des milieux de faible étendue).
- Possibilité de contrôle des Lentilles avec des canards.

Muséum national d'histoire naturelle, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « Habitats humides »*, La documentation française, 2002, 457 pages.

Directives de gestion concernant l'habitat « Mares dystrophes naturelles » (3160-1)

Cet habitat se développe en situation ensoleillée dans des mares, petites dépressions et éventuellement fossés d'extraction de tourbe, en eau stagnante peu profonde (généralement < 30 cm). Il peut s'assécher en été, est de couleur brune par suite de la richesse en acides humiques, très généralement oligotrophe, et se développe sur substrat vaseux ou tourbeux. Les valeurs de pH de l'eau et du substrat sont assez variables selon les communautés (de 4 à 8).

Cet habitat présente souvent un faible recouvrement de végétation laissant paraître le substrat vaseux ou tourbeux. Celui-ci est colonisé par des végétaux supérieurs rampants ou de faibles dimensions dominant un tapis bryophytique plus ou moins développé suivant les variantes.

Valeur écologique et biologique : l'habitat présente une grande originalité phytosociologique. Il abrite plusieurs espèces phanérogames rares et protégées. *Utriculariaochroleuca* est protégée au niveau national et inscrite au livre rouge de la flore menacée parmi les espèces prioritaires par exemple. D'autres espèces d'Utriculaires figurent dans les listes d'espèces protégées de nombreuses régions.

Par ailleurs, ces mares dystrophes constituent l'habitat d'une faune invertébrée particulière, comme par exemple des stades larvaires de nombreuses espèces d'odonates des tourbières. Les poissons étant plus ou moins exclus de ce type de milieu, elles pourraient aussi présenter un intérêt pour des espèces d'amphibiens.

Etat de conservation à privilégier : compte tenu de sa rareté, cet habitat mérite d'être préservé dans son ensemble, avec toutes ses variantes.

Menaces : cet habitat est fragile et riche en espèces peu compétitives, et s'avère être en régression.

Les premières menaces correspondent à des variations du niveau hydrique (assèchement ou inondation), et à des modifications du niveau trophique (eutrophisation conduisant à la colonisation par des espèces palustres eutrophes plus compétitives)

L'habitat est également concerné par les menaces pesant sur les tourbières dans lesquelles il peut être présent.

Modes de gestion recommandés : la gestion devra être envisagée à l'échelle de la zone humide au sein de laquelle se développent ces mares dystrophes.

- Garantir le maintien du niveau d'eau et de ses faibles fluctuations saisonnières, assurant une lame d'eau de faible épaisseur, pouvant s'assécher momentanément en période estivale.
- Veiller au maintien d'un niveau trophique bas, en évitant tout apport d'éléments susceptibles d'enrichir le milieu.
- Surveiller les arrivées possibles d'espèces envahissantes. Si tel était le cas, il conviendrait d'intervenir le plus tôt possible et de les supprimer, si possible par arrachage manuel.

Au niveau des tourbières, le creusement de petites mares, de gouilles, peut s'avérer favorable au développement de l'habitat.

Muséum national d'histoire naturelle, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « Habitats humides »*, La documentation française, 2002, 457 pages.

Directives de gestion concernant l'habitat « Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continetales » (6410-13)

Ces moliniaies se retrouvent dans des situations topographiques variées : bermes forestières, niveaux moyens des bordures d'étangs et vallées alluviales, partie supérieure de fossés en prairie... Leur variabilité est surtout fonction de la nature du substrat : minéral à paratourbeux, alluvial, en conditions préfoestières sur sol minéral argileux, sur substrat tourbeux, sur pseudogley (sols à engorgement temporaire) ou en conditions amphibies sur sols tourbeux.

Valeur écologique et biologique : cet habitat a une valeur patrimoniale floristique moyenne, cependant certaines espèces le composant sont protégées et/ou menacées, voire disparues (notamment en régions Nord/Pas de Calais et Picardie).

Etat de conservation à privilégier : on privilégiera les formes naturelles non enrichies en espèces prairiales banales.

Menaces : les principales menaces pesant sur cet habitat sont l'eutrophisation (non exportation de produits de fauche), la dynamique naturelle de la végétation, le changement d'usage des prairies, et l'extension de l'urbanisation. Il est également sensible à toute modification de la qualité et de l'écoulement des eaux. On notera que les incendies stimulent la pousse de la Molinie, qui envahit alors l'habitat et conduit à un appauvrissement de la composition floristique.

Modes de gestion recommandés : ceux-ci devront prendre en compte la grande diversité des différents types écologiques de l'habitat. On retiendra :

- la restauration, qui permet l'optimisation des conditions d'installation d'espèces intéressantes, à l'aide d'un étrépage manuel ou mécanisé, ce dernier devant prendre en considération la portance des sols (réalisé en période d'étiage). Un plan de circulation des engins pourra être envisagé afin de ne pas créer une trop forte perturbation dans l'habitat. On envisagera éventuellement un dessouchage.
- l'entretien par le pâturage extensif, avec un chargement de l'ordre de 0,5 UGB/ha/an. On envisagera la possibilité de poser des clôtures pour permettre une gestion souple par le pâturage, et pour protéger du surpiétinement certaines espèces sensibles. On pourra apporter des éléments supplémentaires de diversification et d'enrichissement patrimonial en créant des dépressions et des mares de faible profondeur.

Muséum national d'histoire naturelle, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « Habitats agropastoraux Volume 2 »*, La documentation française, 2005, 487 pages.

Directives de gestion concernant l'habitat « Moliniaies acidiphiles atlantiques landicoles » (6410-15)

Cet habitat se situe dans les plaines et collines françaises sous climat nord à subatlantique, et occupe des positions topographiques variées : chemins forestiers inondés en hiver, niveaux moyens des bordures d'étangs... Sur roches mères acides (granite, gneiss, grès, schistes, sables...), les sols minéraux sont oligotrophes et présentent un pseudogley (engorgement temporaire).

Valeur écologique et biologique : c'est un habitat de valeur patrimoniale floristique régionale. On n'y rencontre pas d'espèces protégées ou menacées au niveau national, mais certaines espèces sont protégées au niveau de certaines régions : Scutellaire naine (*Scutellaria minor*), Bruyère quaternée (*Erica tetralix*), Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*), Danthonie décombante (*Danthonia decumbens*), Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*).

Etat de conservation à privilégier : ces moliniaies sont à privilégier telles qu'elles sont, c'est à dire avec une structure de prairie vivace ouverte et inondable, favorisant par ailleurs certains habitats associés de valeur patrimoniale (notamment les habitats thérophytiques à Scirpe sétacé).

Menaces : d'une manière générale cet habitat paraît peu menacé. Mais il est typiquement dynamisé par le pâturage, et surtout la suppression au sol liée au piétinement du troupeau et au passage d'engins agricoles ou forestiers. Il est sensible à l'aménagement des layons et sentiers (empierrement, herbicides...) quand situé en bordure. Il est évidemment sensible à toute forme de drainage réduisant ou empêchant l'inondation hivernale.

Modes de gestion recommandés :

- Lorsque l'habitat est présent à l'intérieur d'un massif forestier, toute réflexion sur la gestion de cet habitat doit être apportée à l'ensemble de celui-ci et être intégrée à la gestion sylvicole.
- La création de chemins pour l'exploitation du bois et un décapage superficiel par un simple passage d'engins sera un mode de restauration possible, visant au retour de ces groupements pionniers des chemins et layons typiques des terres humides un peu argileuses mises à nu. Le tonnage des engins sera à limiter.
- On évitera tout labour et empierrement des chemins.

Muséum national d'histoire naturelle, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « Habitats agropastoraux Volume 2 »*, La documentation française, 2005, 487 pages.

Directives de gestion concernant l'habitat « Forêts alluviales à aulnes glutineux et frênes communs » (91E0)

Concernant les **Forêts alluviales à aulnes glutineux et frênes communs (91E0)**, il est indispensable de maintenir les essences du cortège, c'est-à-dire, **l'aulne glutineux en grande partie et le frêne commun**, dans l'étage dominant. Concernant le sous-étage, il faut préserver le groseillier rouge, la viorne obier, le saule et le sureau noir ainsi que le cortège herbacé. Il faut exclure toutes introductions résineuses (inadaptées de toute façon...).

Cet habitat est rare et généralement peu accessible, il représente de petites surfaces, et doit au maximum être conservé. Ces forêts alluviales jouent un rôle de régulateur de débit des eaux, de protection des berges face à l'érosion et d'épurateur efficace des eaux. Ces stations sont souvent riches en éléments minéraux mais l'engorgement fréquent représente une réelle contrainte.

Transformation du peuplement :

La régénération naturelle est difficile à mener, il faut néanmoins privilégier les semis issus de franc-pied (longévité plus grande et mieux conformés), éviter les coupes rases, et préférer les régénérations par petites surface (montée de la nappe, envahissement).

Gestion sylvicole adaptée aux enjeux environnementaux

- Les types à privilégier sont la futaie régulière ou non, à dominance d'aulnes accompagnés de frênes voir d'érables sycomores, ormes champêtres ou chênes pédonculés
- Une gestion dynamique, soit des éclaircies avec un prélèvement de 25% du volume tous les 5 ans. Il faut aussi réaliser des éclaircies assez fortes autour du cours d'eau pour permettre une arrivée de lumière importante et donc favoriser la faune et la flore aquatique. Certaines essences peuvent être taillées en têtards
- Il faut maintenir la végétation arbustive

Autres éléments concourant au bon état de l'Habitat

- Les exploitations sont souvent handicapées par la faible portance du sol. Il sera donc nécessaire de privilégier des engins à câble.
- Il faudra laisser quelques arbres morts ou âgés sans intérêt commercial, soit 1 à 5 arbres à l'hectare. Ils devront être éloignés des chemins et sentiers d'au moins une fois leur hauteur pour des raisons de sécurité publique.
- Si passage d'un cours d'eau, récolter les arbres susceptibles de ralentir le débit en cas de chute.

Muséum national d'histoire naturelle, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « Habitats forestiers volume 1 »*, La documentation française, 2001, 339 pages.

Carte n°1: Contours du site Natura 2000

"Etangs et mares des forêts de Breteuil et Conches" - FR 2302012

Légende

 Périmètre du site Natura 2000

SECTEUR A : MARE DE LA NOËTTE

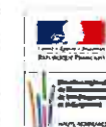
SECTEUR B : MARE DE LA FIEFFE GERARD

SECTEUR C : MARE SECHE

SECTEUR D : LIGNE DU CHESNE

SECTEUR E : BOIS CHEVREUIL- BOIS DE BRETEUIL

SECTEUR F : ETANG DE LA PIERRE BLANCHE



Direction Départementale
des Territoires de l'Eure



1 cm = 700 mètres

Sources : Scan 25 ©IGN® (2003) ; contours Natura 2000 (DREAL Haute-Normandie) Inventaires P. Stallegger; ©CRPFN® (G. Bagot, A. Debreyne); P. Housset

Réalisation : ©CRPFN® (F. Drouard), mars 2010

Carte n°3 - A : Habitats naturels sur le site Natura 2000

"Etangs et mares des forêts de Breteuil et Conches"- FR 2302012

Légende

 Périmètre du site Natura 2000

Secteur A : mare de La Noëtte

HABITATS DE LA DIRECTIVE

Habitats d'eaux douces

3110-1 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae*

3160-1 : Mares dystrophes naturelles

3150-2 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés

3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitaire des régions continentales, des *Littorelletea uniflorae*

Mosaïques d'habitats d'eau douce

3160-1 x 3130-2 x 6410-13

3110-1 x 3150-2

3160-1 x 3150-2

Formations herbeuses naturelles ou semi-naturelles

6410-13 : Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continentales

6410-15 : Moliniaies acidiphiles atlantiques landicoles

Forêts

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

Mosaïque d'habitats forestiers

91E0 x 3150-3

* : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

AUTRES HABITATS

 Milieux aquatiques non marins

 Boiselements

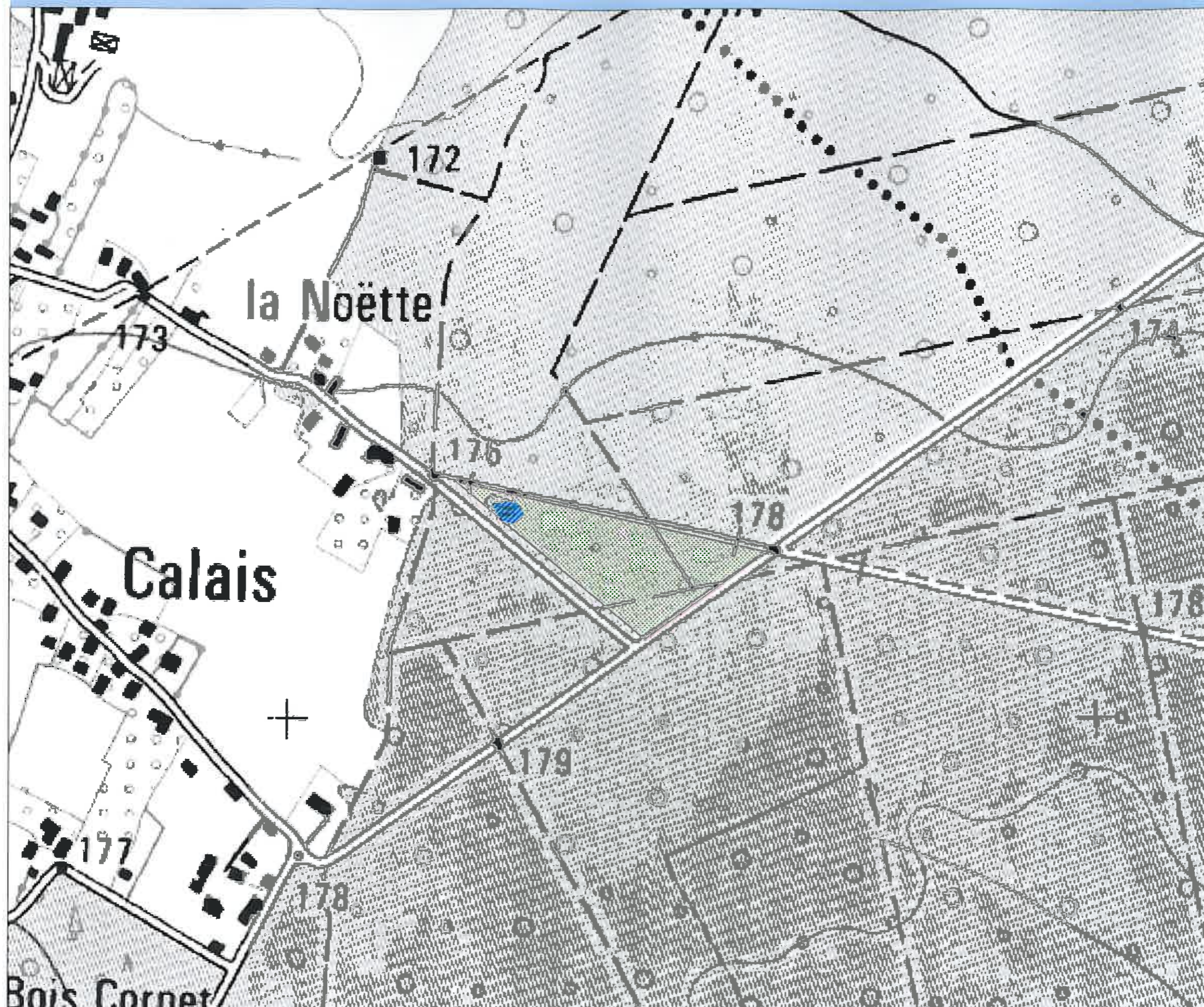
 Landes, fruticées, pelouses et prairies

 Terres agricoles et paysages artificiels



Sources : Scan 25 ©IGN® (2003) ; périmètre Natura 2000 (DREAL Haute-Normandie) ; inventaires P. Stalleger, ©CRPFND (G. Bagot, A. Debreyne), P. Housselet


Réalisation : ©CRPFND (F. Drouard), mars 2010



Carte n°3 - B : Habitats naturels sur le site Natura 2000

"Etangs et mares des forêts de Breteuil et Conches"- FR 2302012

Légende

 Périmètre du site Natura 2000
Secteur B : Mare de la Fieffe Gérard

HABITATS DE LA DIRECTIVE

Habitats d'eaux douces

3110-1 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae*

3160-1 : Mares dystrophes naturelles

3150-2 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés

3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitaire des régions continentales, des *Littorelletea uniflorae*

Mosaïques d'habitats d'eau douce

3160-1 x 3130-2 x 6410-13

3110-1 x 3150-2

3160-1 x 3150-2

Formations herbacées naturelles ou semi-naturelles

6410-13 : Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continentales

6410-15 : Moliniaies acidiphiles atlantiques landicoles

Forêts

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

Mosaïque d'habitats forestiers

91E0 x 3150-3

* : Habitat d'Intérêt communautaire prioritaire

AUTRES HABITATS

 Milieux aquatiques non marins

 Boisements

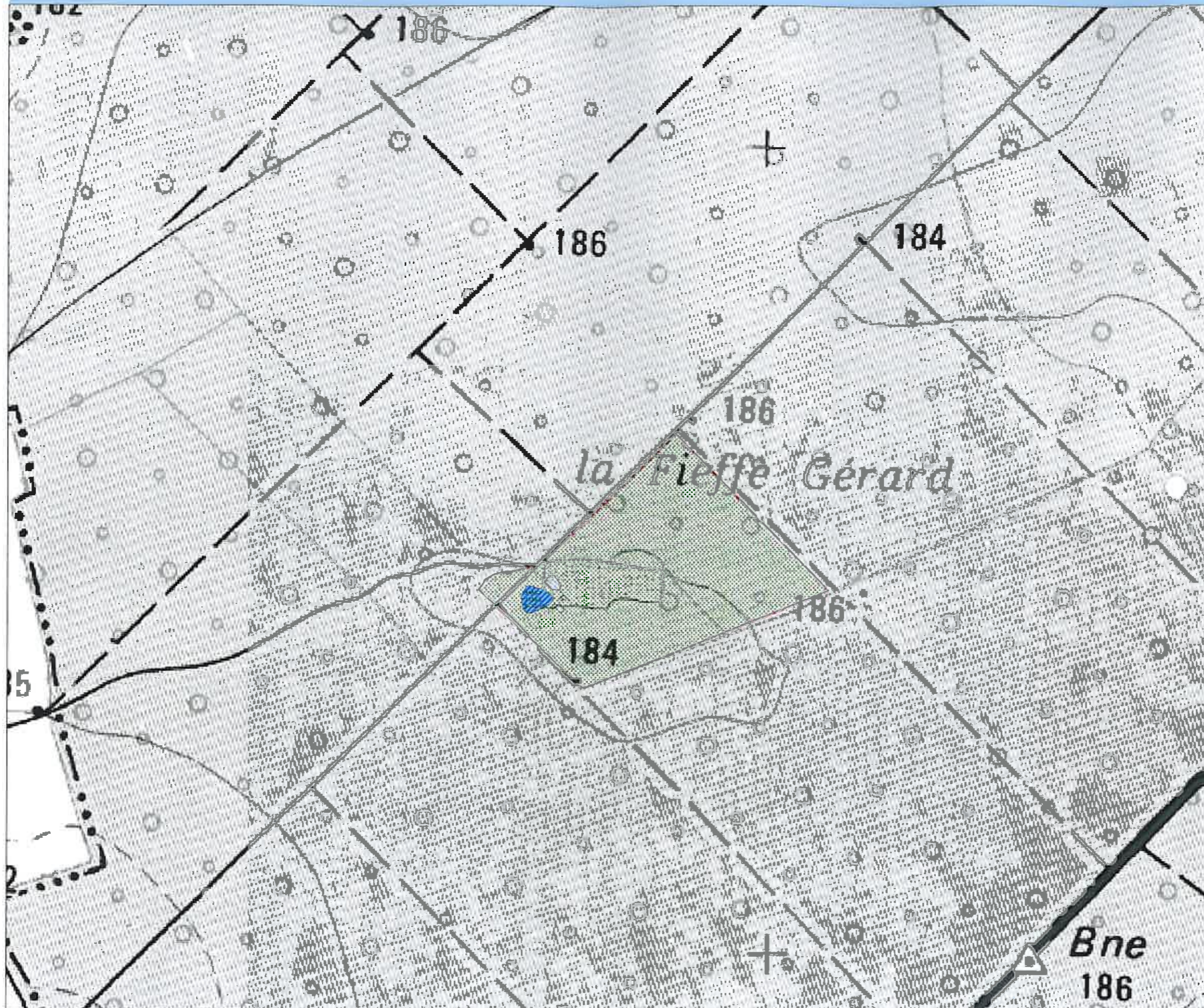
 Landes, fruticées, pelouses et prairies

 Terres agricoles et paysages artificiels



Sources : Scan 25 ©IGN® (2003) ; périmètre Natura 2000 (DREAL Haute-Normandie) ; Inventaires P. Stalleger, ©CRPFN® (G. Bagot, A. Debreyne), P. Housset

Réalisation : ©CRPFN® (F. Drouard), mars 2010



Carte n°3 - C : Habitats naturels sur le site Natura 2000

"Etangs et mares des forêts de Breteuil et Conches"- FR 2302012

Légende

 Périmètre du site Natura 2000
Secteur C : Mare sèche

HABITATS DE LA DIRECTIVE

 Habitats d'eaux douces

3110-1 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique plantaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae*

3160-1 : Mares dystrophes naturelles

3150-2 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés

3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique plantaire des régions continentales, des *Littorelletea uniflorae*

 Mosaïques d'habitats d'eau douce

3160-1 x 3130-2 x 6410-13

3110-1 x 3150-2

3160-1 x 3150-2

 Formations herbeuses naturelles ou semi-naturelles

6410-13 : Moliniales acidiphiles subatlantiques à pré-continentales

6410-15 : Moliniales acidiphiles atlantiques landicoles

 Forêts

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

 Mosaïque d'habitats forestiers

91E0 x 3150-3

* : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

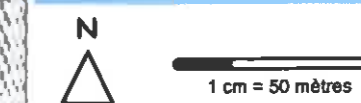
AUTRES HABITATS

 Milieux aquatiques non marins

 Boissements

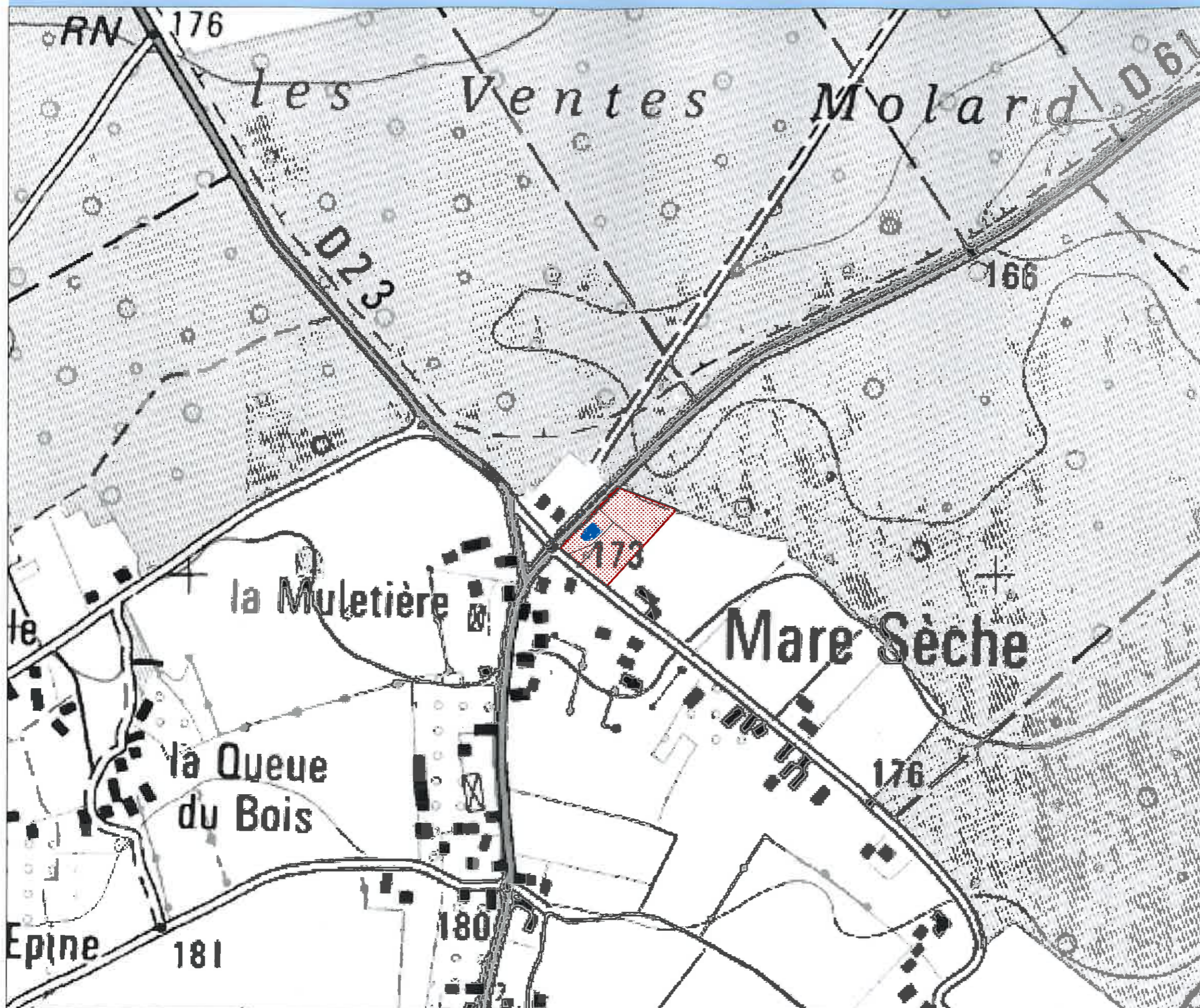
 Landes, fruticées, pelouses et prairies

 Terres agricoles et paysages artificiels



Sources : Scan 25 ©IGN® (2003) ; périmètre Natura 2000 (DREAL Haute-Normandie) ; Inventaires P. Stallegger, ©CRPFNB® (G. Bagot, A. Debreyne, P. Housset)


Réalisation : ©CRPFNB® (F. Drouard), mars 2010





Carte n°3 - D : Habitats naturels sur le site Natura 2000

"Etangs et mares des forêts de Breteuil et Conches"- FR 2302012

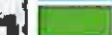
Légende

-  Périmètre du site Natura 2000
- Secteur D : Mare de la Ligne du Chesne

HABITATS DE LA DIRECTIVE

-  Habitats d'eaux douces
 - 3110-1 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitaire à collinéenne des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae
 - 3160-1 : Mares dystrophes naturelles
 - 3150-2 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés
 - 3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitaire des régions continentales, des Littorelletea uniflorae
-  Mosaïques d'habitats d'eau douce
 - 3160-1 x 3130-2 x 6410-13
 - 3110-1 x 3150-2
 - 3160-1 x 3150-2



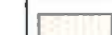
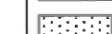
-  Formations herbues naturelles ou semi-naturelles
 - 6410-13 : Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continentales
 - 6410-15 : Moliniaies acidiphiles atlantiques landicoles

-  Forêts
 - 91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

-  Mosaïque d'habitats forestiers
 - 91E0 x 3150-3

* : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

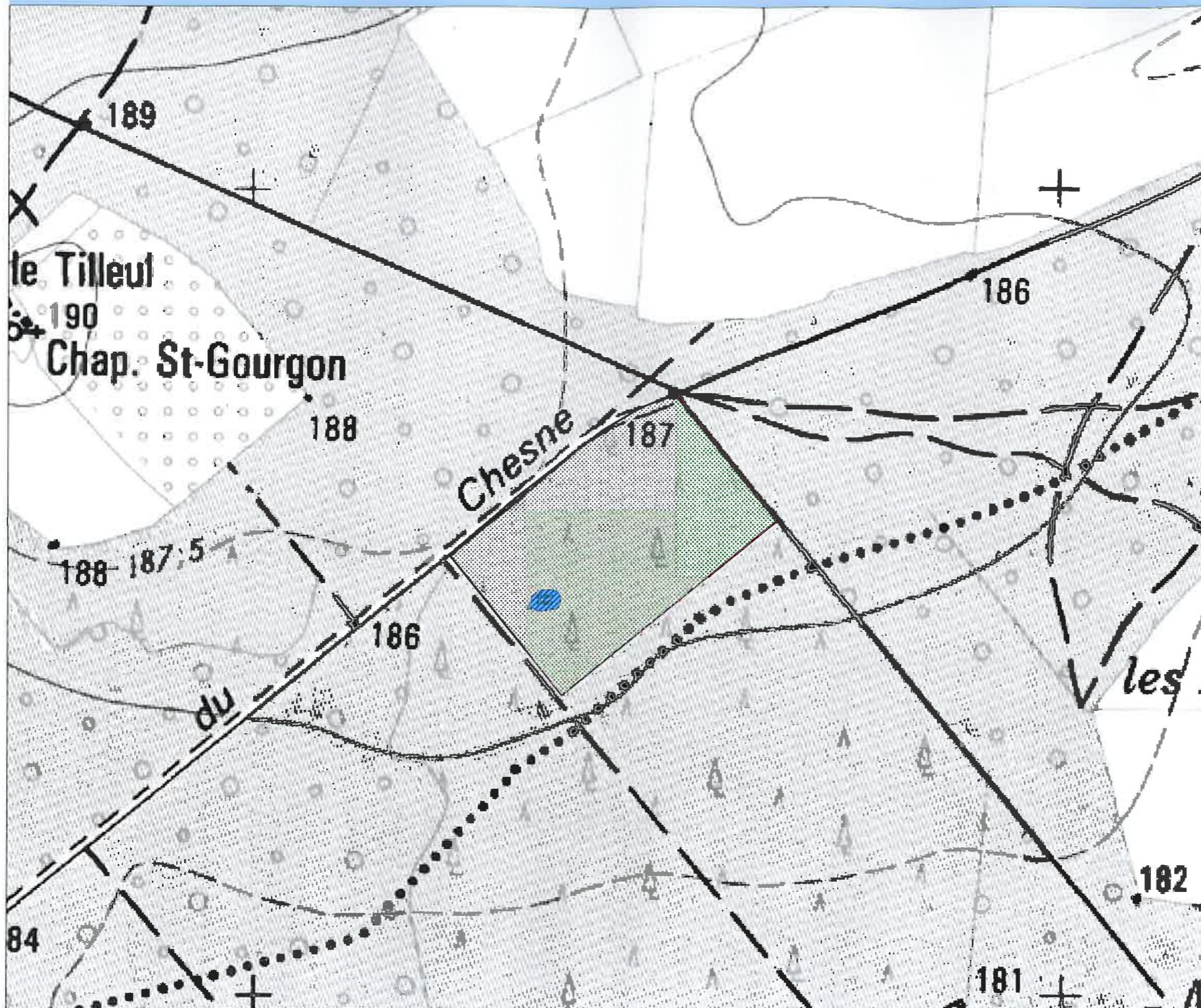
AUTRES HABITATS

-  Milieux aquatiques non marins
-  Boissements
-  Landes, fruticées, pelouses et prairies
-  Terres agricoles et paysages artificiels



Sources : Scan 25 ©IGN® (2003) ; périmètre Natura 2000 (DREAL Haute-Normandie) ; Inventaires P. Stallegger, ©CRPF® (G. Bagot, A. Debreyne), P. Housset


Réalisation : ©CRPF® (F. Drouard), mars 2010




Carte n°3 - E : Habitats naturels sur le site Natura 2000

"Etangs et mares des forêts de Breteuil et Conches"- FR 2302012

Légende

 Périmètre du site Natura 2000
Secteur E : Bois Chevreuil - Bois de Breteuil

HABITATS DE LA DIRECTIVE

-  Habitats d'eaux douces
- 3110-1 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitaire à collinéenne des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae
 - 3160-1 : Mares dystrophes naturelles
 - 3150-2 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés
 - 3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitaire des régions continentales, des Littorelletea uniflorae

 Mosaïques d'habitats d'eau douce

- 3160-1 x 3130-2 x 6410-13
- 3110-1 x 3150-2
- 3160-1 x 3150-2

 Formations herbeuses naturelles ou semi-naturelles

- 6410-13 : Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continentales
- 6410-15 : Moliniaies acidiphiles atlantiques landicoles

 Forêts


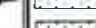


- 91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

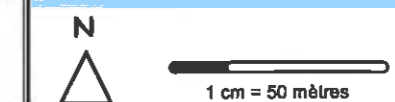
 Mosaïque d'habitats forestiers

- 91E0 x 3150-3

* : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

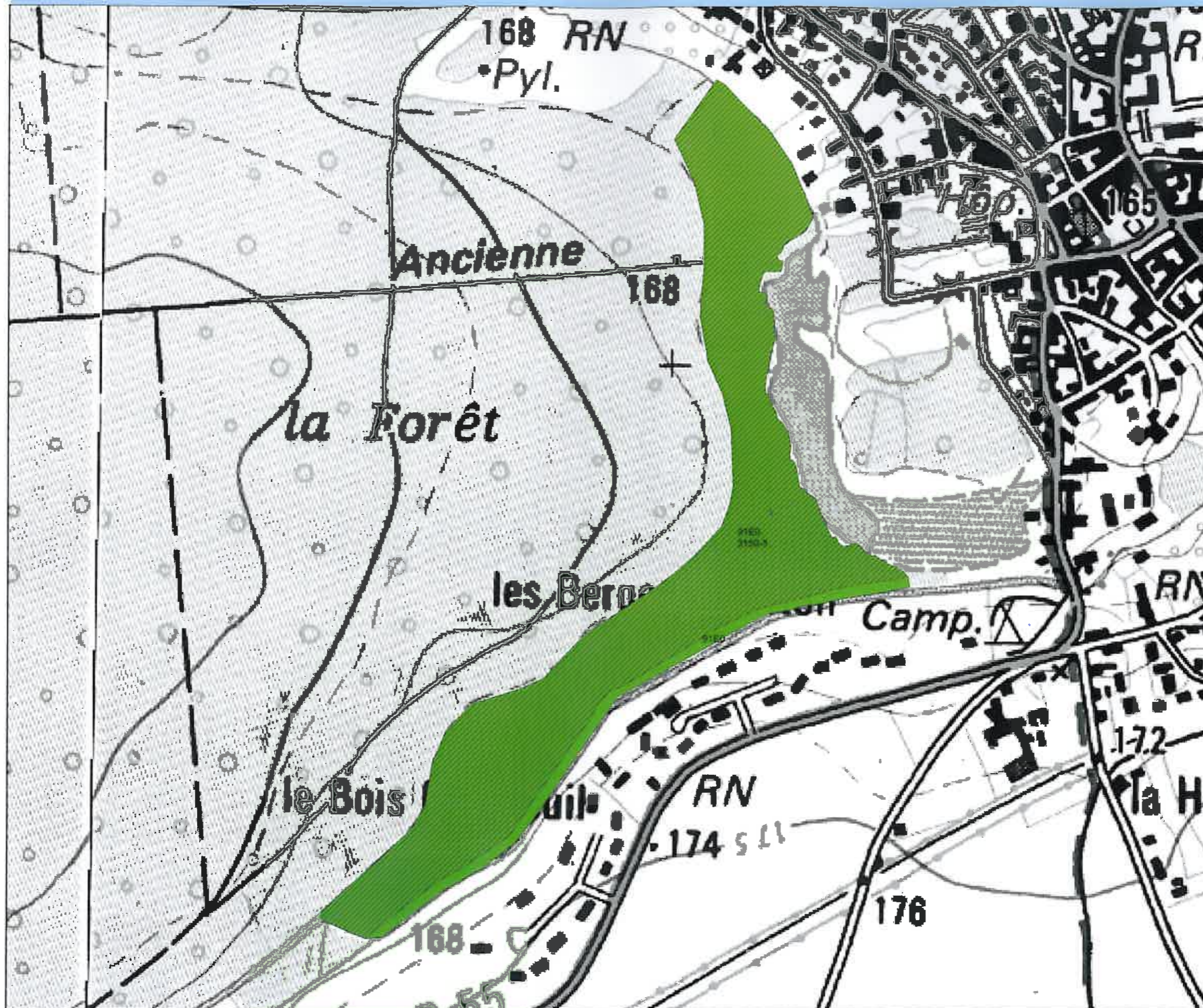
AUTRES HABITATS

-  Milieux aquatiques non marins
-  Boissements
-  Landes, fruticées, pelouses et prairies
-  Terres agricoles et paysages artificiels



Sources : Scan 25 ©IGN® (2003) ; périmètre Natura 2000 (DREAL Haute-Normandie) ; Inventaires P. Stalleger, ©CRPFN® (G. Bagot, A. Debreyne), P. Houssel

Réalisation : ©CRPFN® (F. Drouard), mars 2010



Carte n°3 - F : Habitats naturels sur le site Natura 2000

"Etangs et mares des forêts de Breteuil et Conches"- FR 2302012

Légende

 Périmètre du site Natura 2000
Secteur F : Etang de la Pierre Blanche

HABITATS DE LA DIRECTIVE

Habitats d'eaux douces

3110-1 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea* uniflorae

3160-1 : Mares dystrophes naturelles

3150-2 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés

3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitaire des régions continentales, des *Littorelletea* uniflorae

Mosaïques d'habitats d'eau douce

3160-1 x 3130-2 x 6410-13

3110-1 x 3150-2

3160-1 x 3150-2

Formations herbues naturelles ou semi-naturelles

6410-13 : Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continentales

6410-15 : Moliniaies acidiphiles atlantiques landicoles

Forêts

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

Mosaïque d'habitats forestiers

91E0 x 3150-3

* : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

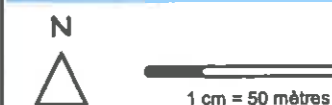
AUTRES HABITATS

 Milieux aquatiques non marins

 Boisements

 Landes, fruticées, pelouses et prairies

 Terres agricoles et paysages artificiels



Sources : Scan 25 ©IGN® (2003) ; périmètre Natura 2000 (DREAL Haute-Normandie) ; inventaires P. Stallegger, ©CRPFN® (G. Bagoi, A. Debreyne), P. Housset

Réalisation : ©CRPFN® (F. Drouard), mars 2010

